



Reglement du lotissement à renouveler

Par **celclo**, le **07/11/2011 à 14:51**

Bonjour, rnA qui faut-il écrire pour faire renouveler le règlement du lotissement qui date maintenant de 2003. rnEn effet, même pendant la validité de ce règlement, la mairie délivre des autorisations de "cabanons" alors qu'il est clairement stipulé sur ce règlement que ceux-ci sont interdits. rnBcp de propriétaires ne respectent pas ce règlement et de surcroît tous les locataires déroge à ce règlement. rnJ'ai acheté à cet endroit après avoir scrupuleusement lu ce règlement qui était très correct pour avoir une construction dans un endroit agréable. Malheureusement cela s'aère ne pas être le cas. rnQue puis-je faire pour le renouvellement de ce règlement. Merci